

**FCP de droit français**

**STRATEGIE FRANCE  
EQUILIBRE**

**RAPPORT ANNUEL**

au 27 décembre 2024

**Société de Gestion : APICIL ASSET MANAGEMENT**

**Dépositaire : CACEIS Bank**

**Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	12
6. Comptes de l'exercice	17

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**Nom du produit :** Stratégie France Equilibre (FR0007024815)

**Nom de l'initiateur du PRIIP :** APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

**Code ISIN :** PART FR0007024815

**Site Internet de l'initiateur du PRIIP :** [www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com)

**Appelez le :** +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

APICIL Asset Management est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP98038 et réglementée par l'AMF.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France.

**Date de production du DIC :** 01/01/2023

**Date de révision du DIC :** 01/10/2024

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

### TYPE

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

### DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

### OBJECTIFS

**Classification AMF :** Actions de pays de la zone Euro.

**Indicateur de référence :** indice composite de référence composé à 60 % de l'indice CAC 40 (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) et à 40 % de l'indice Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 5-7.

**Objectifs de gestion :** La gestion de ce FCP est active. L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance au moins égale à celle de l'indice CAC 40® (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) minorée des frais de gestion. Le CAC 40® est un indice représentatif des grandes capitalisations françaises, composé de 40 valeurs du marché réglementé d'Euronext Paris, sélectionnées selon leurs niveaux de capitalisation boursière, leurs liquidités et leurs représentativités sectorielles.

**Politique d'investissement :** Le gérant décide librement de l'allocation entre actions, obligations, titres de créance et titres du marché monétaire.

Le fonds est en permanence investi à hauteur de 45% minimum de son actif net sur les valeurs entrant dans la composition de l'indice CAC 40® ou de titres d'OPCVM employant plus de 60% de leur actif en actions cotées.

Au minimum 5% de l'actif est investi en actions de sociétés européennes non cotées ou de faible capitalisation, de parts de FCPR, de FCPI, de SCR, de SFI ou de titres d'OPCVM employant plus de 75% de leur actif net en titres de cette nature.

Le fonds peut intervenir sur des contrats à terme sur indice boursier en vue d'exposer le portefeuille au risque Action.

Le solde est investi en obligations ou titres de créances d'émetteurs appartenant à la zone euro, géré dans une fourchette de sensibilité de 0 à 7 et dans la limite d'une notation "Investment Grade" lors de l'acquisition des titres (notation de l'agence de notation confirmée

par la notation interne). La répartition entre dette publique et dette privée est discrétionnaire.

Le fonds peut intervenir sur les contrats à terme sur taux d'intérêt ou sur indice obligataire pour exposer ou couvrir le portefeuille.

La combinaison d'instruments de trésorerie et de contrats futures utilisés pour exposer le FIA au risque de taux, de change ou d'actions peut faire apparaître un « effet de levier » lorsque celui-ci est calculé par la méthode brute ou la méthode de l'engagement. On entend par « effet de levier » toute méthode par laquelle la société de gestion accroît l'exposition d'un FIA qu'elle gère, que ce soit par l'emprunt de liquidités ou de valeurs mobilières, par des positions dérivées ou par tout autre moyen. La mesure de l'effet de levier utilisée par le FIA est inférieure à 200% et ne peut donc être considérée comme significative.

**Affectation du résultat :** Fonds de capitalisation.

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : [www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com). Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : [am\\_distribution@apicil-am.com](mailto:am_distribution@apicil-am.com)). Ces documents sont disponibles en français.

**Conditions de souscription et de rachat :** L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée le vendredi) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit est conçu pour des investisseurs ayant des connaissances de base sur les marchés des capitaux ou ayant une expérience du marché des actions. L'investisseur doit avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans et accepter de supporter une perte totale du capital.

**QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?**

**Indicateur de risque**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit spéculatif, risque de liquidité, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

**Risque de crédit :** une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation de la qualité des émetteurs.

**L'utilisation d'instruments financiers à terme** peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille.

**Scénarios de performance**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	3 410 €	2 650 €
	Rendement annuel moyen	-65,86 %	-23,34 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 650 €	9 310 €
	Rendement annuel moyen	-13,50 %	-1,43 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 410 €	12 090 €
	Rendement annuel moyen	4,14 %	3,87 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	12 900 €	13 900 €
	Rendement annuel moyen	28,97 %	6,82 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 04/2015 et 04/2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 07/2019 et 07/2024.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2016 et 06/2021.

**QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?**

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

**QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	135 €	837 €
Incidence des coûts annuels*	1,35 % chaque année	1,40 % chaque année

\*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,27 % avant déduction des coûts et de 3,87 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

**Composition des coûts**

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	134 €
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Néant.	0 €

**COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?**

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans et s'explique par une exposition principalement au marché actions. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

**COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?**

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante [www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com) ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « le Médiateur ».

**AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/>.

Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible au sein de la rubrique "Informations réglementaires" sur la page d'accueil du site <https://www.apicil-asset-management.com>.

L'OPC relève de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements intervenus au cours de l'exercice :

- ✓ Depuis le 31/12/2023 :
  - Précision apportée sur l'absence d'outils de gestion de liquidité dans le prospectus :

La société de gestion a décidé de ne pas mettre en place d'outils de gestion de la liquidité tels que des « gates » mais se réserve la possibilité de mettre un tel mécanisme en place dans le cas où les encours sous gestion de l'OPC deviendraient tels qu'une intervention sur les marchés envisagés pourrait avoir un impact sur la liquidité des actions détenues.

Changements à venir

- ✓ Néant

### 3. RAPPORT DE GESTION

Nouvelle année oblige, il est temps de faire les comptes. 2024 s'ajoute à un rallye boursier qui a débuté il y a maintenant plus de deux ans. En tête, porté par les géants de la Tech, Wall Street est projeté dans les airs. +25% pour le S&P 500 (auquel on peut ajouter l'appréciation du dollar, pour nous autres investisseurs européens...). À souligner, la forte concentration des performances et du poids de certaines valeurs. Les 25 premières sociétés de l'indice phare américain représentent près de 50% du total. L'action Nvidia seule explique 25% de la progression de l'indice. Peu de zones ont réussi à égaler les performances exceptionnelles du marché américain. Les bourses européennes ont eu moins de succès, tant pour des raisons micro que macro-économiques, géopolitiques que politiques. Notre CAC 40 français finit l'année à zéro, freiné par la tourmente politique, la faiblesse du secteur du luxe liée à la Chine et une activité économique morose qui pèse sur les fleurons industriels du pays. Malgré la torpeur politique et le marasme économique, le DAX allemand a eu plus de réussite. L'Allemagne a pu compter sur la star de la tech, SAP, pour gonfler sa performance.

Côté obligataire, nous retiendrons la progression du crédit High Yield européen (segment de qualité inférieur) de +9%, dans un calme absolu. La baisse des primes (« spread ») et les rendements supérieurs apportés par cette catégorie d'entreprises ont permis de devancer nettement le segment Investment Grade (mieux noté). Ce dernier progresse plus modérément de +3%. Les obligations d'États finissent en territoire négatif. La résistance de l'inflation, la vigueur de l'activité aux États-Unis, l'accélération des déficits et l'offre d'émission suffisent à expliquer un rebond des taux (longs), malgré la baisse des taux directeurs de la part des banques centrales. En effet, la BCE et la Fed ont entamé un cycle de relâchement monétaire, maintenant que le combat contre la hausse des prix est bien engagé. La Banque centrale européenne termine l'année avec quatre coupes de 25 bps. La Réserve fédérale a décidé de frapper fort en septembre avec une double baisse de 50 bps. Les taux ont depuis fortement rebondi (+100 bps sur le 10 ans US depuis cet épisode) en lien avec le triptyque Trump-inflation-croissance. C'est inédit dans l'histoire. Jamais les taux de marché n'ont autant progressé dans un cycle d'assouplissement monétaire.

#### **Synthèse des performances de Stratégie France Equilibre en 2024**

L'année 2024 a été marquée par une forte volatilité sur les marchés financiers, influencée par des incertitudes politiques, des signaux économiques contrastés et des dynamiques sectorielles différenciées. Stratégie France Equilibre a clôturé l'année en baisse à -0,53% contre un indice à +0,71% en enregistrant des performances en dents de scie, alternant entre des mois de rebond et de correction, en réponse aux évolutions macroéconomiques et aux décisions des banques centrales.

#### **Premier semestre : entre reprise et incertitudes politiques**

Après un mois de juin négatif marqué par les élections législatives françaises, Stratégie France Equilibre rebondit légèrement en juillet (+0.52%), profitant d'un retour de la confiance sur les marchés européens et d'une résilience de l'économie américaine. L'inflation en baisse et une croissance du PIB meilleure qu'attendu aux États-Unis ont renforcé l'optimisme des investisseurs. En août (+1.26%), la volatilité reste élevée, mais un discours accommodant de la Réserve fédérale et des données économiques encourageantes permettent aux marchés de repartir à la hausse.

D'un point de vue sectoriel, les services aux collectivités (Engie, Veolia Environnement), la finance (Crédit Agricole, Société Générale) et la santé (Sanofi, Eurofins Scientific) figurent parmi les meilleurs contributeurs aux performances du fonds. À l'inverse, la consommation discrétionnaire (Stellantis, Kering) et la technologie (STMicroelectronics) subissent des baisses significatives, pénalisées par un environnement économique incertain et des craintes sur la demande.

#### **Deuxième semestre : corrections marquées et rebond en fin d'année**

L'automne s'avère plus difficile avec un net repli en octobre (-2,62%) et en novembre (-2.73%). Les résultats trimestriels en zone euro sont contrastés, reflétant un climat économique incertain. Certaines entreprises, comme Adidas et Bureau Veritas, affichent des prévisions revues à la hausse, tandis que d'autres, comme ASML et LVMH, souffrent d'un affaiblissement de la demande. L'élection de Donald Trump pour un second mandat entraîne une réallocation des capitaux vers les marchés américains, au détriment des valeurs européennes.

Les secteurs les plus pénalisés durant cette période sont la technologie (Capgemini, Dassault Systèmes), la consommation de base (Pernod Ricard, L'Oréal) et la finance (BNP Paribas, Société Générale). À l'inverse, l'industrie (Airbus, Safran) et la communication (Publicis Groupe) affichent une meilleure résistance.

En décembre (+1.17%), un rebond est observé, porté par un retour de l'appétit pour les actifs risqués et des anticipations de baisses de taux en 2025. La consommation discrétionnaire (Renault, Hermès, LVMH) et la finance (Crédit Agricole, BNP Paribas) se distinguent par leurs bonnes performances, tandis que l'immobilier et l'énergie restent en retrait.

### Bilan annuel : une année contrastée

L'année 2024 a été caractérisée par un équilibre fragile entre espoirs de relance et incertitudes politiques. Si certaines périodes ont permis des rebonds notables, les marchés européens ont globalement souffert d'un manque de visibilité, notamment en raison des tensions politiques en France et en Allemagne. Stratégie France Equilibre a su tirer parti d'opportunités sectorielles, malgré des phases de correction marquées, illustrant la nécessité d'une gestion active dans un contexte de marché toujours complexe.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
RFA 1.75% 15/02/2024		130 000,00
FRAN GO 2.25 05-24		100 000,00
HSBC MICROCAPS EURO PART C	5 173,20	

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### REGLEMENT BENCHMARK ((UE) 2016/1011 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 8 JUIN 2016)

La performance de l'OPC est à comparer à celle d'un indice composite de référence composé à 60 % de l'indice CAC 40 (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) et à 40 % de l'indice Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 5-7.

Le CAC 40 est un indice établi sur la base d'un échantillon de quarante valeurs du marché réglementé d'Euronext Paris, choisies parmi les cent plus fortes capitalisations. Cet indice est calculé tous les jours de bourse du marché français sur la base des cours de clôture des 40 valeurs de l'échantillon, cotées au premier marché de la Bourse de Paris et est publié par Euronext SA.

L'indice CAC 40 est administré par Euronext Paris, inscrit au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles à l'adresse suivante : Paris | [euronext.com](http://euronext.com)

L'Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 5-7 publié par la société Markit ®. Cet indice reproduit la performance d'un portefeuille constitué de titres émis par les pays membres de la zone Euro dont la durée de vie est comprise entre 5 et 7 ans, dont la notation est "Investment Grade" et dont l'encours est supérieur à 2 milliards d'euros. Chaque pays est représenté par un maximum de 4 titres obligataires et son poids est capé à 20%. L'indice comprend au maximum 25 obligations. Il est révisé trimestriellement à la fin des mois de janvier, avril, juillet et octobre. Cet indice est un indice "coupons réinvestis".

L'administrateur de l'indice Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 5-7, inscrit au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles à l'adresse suivante : [spglobal.com](http://spglobal.com)

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la SGP dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

### POLITIQUE DE BEST SELECTION

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion [www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com)

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Une évaluation multicritère est réalisée annuellement par la société.

### FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : [www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com) Et/ou auprès d'APICIL ASSET MANAGEMENT, 20 rue de la Baume, 75008 Paris

### POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La politique d'engagement actionnarial comprend 2 volets : l'engagement actionnarial et l'exercice des droits de vote.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique d'engagement actionnarial de la société de gestion et le compte-rendu annuel de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion [www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com).

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPCVM gérés par les entités du groupe.

## **COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le processus d'investissement de l'OPCVM est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

## **REGLEMENTATION SFDR ET TAXONOMIE**

### Article 6 :

Le processus d'investissement de l'OPC est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

## **EFFET DE LEVIER**

L'engagement brut pour ce FIA est de 95,46%.

L'engagement net pour ce FIA est de 100,00%.

## **GESTION DE LA LIQUIDITE**

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

## **GESTION DES RISQUES**

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver tout la pertinence du dispositif.

## **POLITIQUE DE REMUNERATIONS**

La politique de rémunération d'APICIL Asset Management est conçue en accord avec les réglementations nationales et européennes (AIFM -Alternative Investment Fund Manager- et UCITS -Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities) en matière de rémunération et de gouvernance. Depuis mars 2021, cette politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité. Les détails de la politique de rémunération, y compris la manière dont les rémunération et avantages sont déterminés, sont disponibles sur le site web suivant : <https://www.apicil-asset-management.com>

Cette politique de rémunération promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM gérés par la société de gestion. Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la société de gestion.

L'ensemble des collaborateurs est concerné par cette politique. Cependant, les collaborateurs suivants sont considérés comme « personnel identifié » au titre des directives AIFM et UCITS, c'est-à-dire les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques » :

- Les dirigeants effectifs tels que définis à l'article 532-9 II.4. du Code Monétaire et Financier;
- Le directeur des gestions et les gérants ;
- Le directeur des opérations ;
- Le coordinateur des opérations ;
- Le Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI) ;
- Le responsable du contrôle des risques ;
- Les membres de l'équipe de distribution ;
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM/FIA gérés et dont le salaire est significatif (c'est à dire équivalent à ceux des dirigeants ou des gérants).

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

#### **Exercice 2024 :**

En 2024, la politique a été modifiée en la complétant de certaines catégories de « personnes identifiées » ainsi que de précisions sur la structure de rémunération. La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2024 d'une évaluation interne et indépendante par le comité des Rémunérations, laquelle a vérifié le respect de la politique de rémunération adoptées par le Conseil d'administration.

Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties de la manière suivante :

	Ensemble des collaborateurs	Personnel Identifié *
Effectifs (ETP en moyenne sur l'exercice 2023)	42,5	21,5
Rémunération totale	3 149 686 €	1 910 232 €
Dont rémunération fixe versée au cours de l'exercice 2024	2 879 284 €	1 680 077 €
Dont rémunération variable au titre de l'exercice 2024 versée en 2025	270 024 €	227 974 €
Dont non différé	270 024 €	227 974 €
Dont différé	0	0
Dont intéressement aux plus-values	0	0

\*Compte tenu de la taille de la SGP, il n'est pas communiqué un détail par métier car cela reviendrait à donner des rémunérations individuelles.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

APICIL Asset Management  
 20 rue de la Baume  
 75008 Paris  
 Adresse courriel : [am\\_distribution@apicil-am.com](mailto:am_distribution@apicil-am.com).  
[www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com).

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
APICIL Asset Management

20, rue de la Baume  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 27 décembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 27 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 16 mai 2025

Paris La Défense, le 16 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 27/12/2024 en EUR	27/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>998 836,09</b>
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	998 836,09
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>422 633,41</b>
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	422 633,41
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négo-ciés sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	
Non négo-ciés sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>85 035,60</b>
OPCVM	85 035,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>1 506 505,10</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	
<b>Comptes financiers</b>	<b>10 660,62</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>10 660,62</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>1 517 165,72</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 27/12/2024 en EUR	27/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	1 523 832,78
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	-8 059,95
<b>Capitaux propres I</b>	<b>1 515 772,83</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>1 515 772,83</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 392,89
Concours bancaires	
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1 392,89</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>1 517 165,72</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 27/12/2024 en EUR	27/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	31 697,84
Produits sur obligations	6 702,50
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	341,93
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>38 742,27</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-751,27
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-751,27</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>37 991,00</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-19 225,55
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-19 225,55</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>18 765,45</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-1 207,71</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>17 557,74</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	-25 068,04
Frais de transactions externes et frais de cession	-0,02
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>-25 068,06</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>1 465,29</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>-23 602,77</b>

Compte de résultat au 27/12/2024 en EUR	27/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	476,51
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	5,05
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>481,56</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-2 496,48</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-2 014,92</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>-8 059,95</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

L'objectif de gestion de l'OPC est d'atteindre une performance comparable à celle d'un indice composite (60 % de l'indice CAC 40 et 40 % de l'indice Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 5-7) minorée des frais de gestion. Au-delà des contraintes réglementaires liées à la fiscalité de l'OPC, la répartition entre actions et titres du marché monétaire est discrétionnaire.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	28/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	27/12/2024
Actif net en EUR	2 075 488,24	2 319 474,23	1 593 022,68	1 689 078,29	1 515 772,83
Nombre de titres	6 900	6 590	4 949	4 753	4 288
Valeur liquidative unitaire	300,79	351,96	321,88	355,37	353,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,62	15,06	12,50	0,07	-5,50
Capitalisation unitaire sur revenu	1,53	4,42	3,30	3,48	4,09

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

## **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :***

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007024815 - Part STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	27/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>1 689 078,29</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-167 484,41
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	18 765,45
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-25 068,06
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	481,56
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>1 515 772,83</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-465	-167 484,41
Solde net des souscriptions/rachats	-465	-167 484,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 288	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE FR0007024815	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 515 772,83	4 288	353,49

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	PAYS-BAS +/-	LUXEMBOURG +/-	SUISSE +/-	
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	998,84	906,51	72,32	10,70	9,31	
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>998,84</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	422,63	422,63			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	10,66				10,66
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>422,63</b>			<b>10,66</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations	59,63		125,44	237,56			
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	10,66						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>70,29</b>		<b>125,44</b>	<b>237,56</b>			

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	USD			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	1,08				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers		0,09			
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>1,08</b>	<b>0,09</b>			

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit (\*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	422,63		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>	<b>422,63</b>		

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	27/12/2024
<b>Créances</b>		
<b>Total des créances</b>		
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	1 392,89
<b>Total des dettes</b>		<b>1 392,89</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-1 392,89</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	27/12/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	19 225,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	
Pourcentage de frais de recherche	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	27/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	27/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	27/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

#### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

##### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	27/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>17 557,74</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>17 557,74</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>17 557,74</b>

#### Part STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	27/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>17 557,74</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>17 557,74</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>17 557,74</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	17 557,74
<b>Total</b>	<b>17 557,74</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

**D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	27/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>-23 602,77</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-23 602,77</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-23 602,77</b>

**Part STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	27/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>-23 602,77</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-23 602,77</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-23 602,77</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	<b>-23 602,77</b>
<b>Total</b>	<b>-23 602,77</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>998 836,09</b>	<b>65,90</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>998 836,09</b>	<b>65,90</b>
<b>Assurance</b>			<b>38 203,68</b>	<b>2,52</b>
AXA SA	EUR	1 121	38 203,68	2,52
<b>Automobiles</b>			<b>22 402,42</b>	<b>1,48</b>
RENAULT SA	EUR	124	5 809,40	0,38
STELLANTIS NV	EUR	1 319	16 593,02	1,10
<b>Banques commerciales</b>			<b>62 740,76</b>	<b>4,14</b>
BNP PARIBAS	EUR	666	38 987,64	2,57
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	816	10 791,60	0,71
SOCIETE GENERALE SA	EUR	484	12 961,52	0,86
<b>Boissons</b>			<b>13 578,00</b>	<b>0,90</b>
PERNOD RICARD	EUR	124	13 578,00	0,90
<b>Composants automobiles</b>			<b>13 700,28</b>	<b>0,90</b>
MICHELIN (CGDE)	EUR	428	13 700,28	0,90
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>31 897,32</b>	<b>2,10</b>
VINCI SA	EUR	322	31 897,32	2,10
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>6 045,12</b>	<b>0,40</b>
CARREFOUR SA	EUR	356	4 850,50	0,32
WORLDLINE SA	EUR	143	1 194,62	0,08
<b>Divertissement</b>			<b>1 178,31</b>	<b>0,08</b>
VIVENDI SE	EUR	465	1 178,31	0,08
<b>Equipements électriques</b>			<b>86 513,83</b>	<b>5,71</b>
ALSTOM	EUR	187	4 074,73	0,27
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	342	82 439,10	5,44
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>44 086,00</b>	<b>2,91</b>
ESSILORLUXOTTICA	EUR	188	44 086,00	2,91
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>15 046,40</b>	<b>0,99</b>
LEGRAND SA	EUR	160	15 046,40	0,99
<b>FPI de détail</b>			<b>4 842,76</b>	<b>0,32</b>
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	67	4 842,76	0,32
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>107 066,40</b>	<b>7,06</b>
AIRBUS SE	EUR	354	54 976,20	3,63
SAFRAN SA	EUR	205	43 255,00	2,85
THALES	EUR	64	8 835,20	0,58
<b>Logiciels</b>			<b>13 268,00</b>	<b>0,88</b>
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	400	13 268,00	0,88

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Media</b>			<b>16 612,83</b>	<b>1,10</b>
CANAL+ SADIR	GBP	465	1 089,51	0,07
HAVAS BV	EUR	465	745,95	0,05
LOUIS HACHETTE GROUP	EUR	465	652,67	0,04
PUBLICIS GROUPE	EUR	137	14 124,70	0,94
<b>Métaux et minerais</b>			<b>7 018,36</b>	<b>0,46</b>
ARCELORMITTAL	EUR	316	7 018,36	0,46
<b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>			<b>3 682,50</b>	<b>0,24</b>
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	75	3 682,50	0,24
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>78 703,00</b>	<b>5,19</b>
TOTALENERGIES SE	EUR	1 492	78 703,00	5,19
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>53 785,50</b>	<b>3,55</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	345	53 785,50	3,55
<b>Produits alimentaires</b>			<b>24 940,30</b>	<b>1,65</b>
DANONE	EUR	385	24 940,30	1,65
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>49 952,50</b>	<b>3,30</b>
L'OREAL	EUR	145	49 952,50	3,30
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>63 803,52</b>	<b>4,21</b>
SANOFI	EUR	684	63 803,52	4,21
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>24 222,20</b>	<b>1,60</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	281	24 222,20	1,60
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>9 309,34</b>	<b>0,61</b>
STMICROELECTRONICS NV	EUR	382	9 309,34	0,61
<b>Services aux collectivités</b>			<b>27 408,18</b>	<b>1,81</b>
ENGIE	EUR	1 095	16 578,30	1,10
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	402	10 829,88	0,71
<b>Services aux professionnels</b>			<b>2 875,60</b>	<b>0,19</b>
TELEPERFORMANCE	EUR	35	2 875,60	0,19
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>10 697,98</b>	<b>0,71</b>
ORANGE	EUR	1 116	10 697,98	0,71
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>14 605,65</b>	<b>0,96</b>
CAPGEMINI SE	EUR	93	14 605,65	0,96
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>150 649,35</b>	<b>9,93</b>
HERMES INTERNATIONAL	EUR	19	43 966,00	2,90
KERING	EUR	45	10 707,75	0,71
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	151	95 975,60	6,32
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>422 633,41</b>	<b>27,88</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>422 633,41</b>	<b>27,88</b>
<b>Services aux collectivités</b>			<b>422 633,41</b>	<b>27,88</b>
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	EUR	60 000	59 625,30	3,93

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	80 000	78 351,50	5,17
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	75 000	74 408,15	4,91
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 15-11-25	EUR	55 000	55 296,27	3,65
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.3% 31-10-26	EUR	86 000	84 811,27	5,59
SPGB 2.15 10/31/25	EUR	70 000	70 140,92	4,63
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>85 035,60</b>	<b>5,61</b>
<b>OPCVM</b>			<b>85 035,60</b>	<b>5,61</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>85 035,60</b>	<b>5,61</b>
HSBC MICROCAPS EURO PART C	EUR	1 027	85 035,60	5,61
<b>Total</b>			<b>1 506 505,10</b>	<b>99,39</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 506 505,10
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	10 660,62
Autres passifs (-)	-1 392,89
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>1 515 772,83</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE	EUR	4 288	353,49

# STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

**BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 760 950,09</b>	<b>1 613 441,76</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>1 023 213,20</b>	<b>877 341,58</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 023 213,20	877 341,58
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>648 221,70</b>	<b>635 940,56</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	648 221,70	635 940,56
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>89 515,19</b>	<b>100 159,62</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	89 515,19	100 159,62
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>89,73</b>	<b>17,90</b>
Liquidités	89,73	17,90
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 761 039,82</b>	<b>1 613 459,66</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 672 115,14	1 514 798,57
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	377,56	61 864,29
Résultat de l'exercice (a,b)	16 585,59	16 359,82
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>1 689 078,29</b>	<b>1 593 022,68</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>1 933,80</b>	<b>4 888,81</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 933,80	4 888,81
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>70 027,73</b>	<b>15 548,17</b>
Concours bancaires courants	70 027,73	15 548,17
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 761 039,82</b>	<b>1 613 459,66</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,98	0,07
Produits sur actions et valeurs assimilées	29 646,44	33 733,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 115,72	11 611,66
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>39 764,14</b>	<b>45 345,72</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 182,69	872,60
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>2 182,69</b>	<b>872,60</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>37 581,45</b>	<b>44 473,12</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	20 080,39	23 607,28
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>17 501,06</b>	<b>20 865,84</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-915,47	-4 506,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>16 585,59</b>	<b>16 359,82</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007024815 - Part STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1 593 022,68</b>	<b>2 319 474,23</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	51 683,61	296 076,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-120 113,63	-817 102,37
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	378,12	121 644,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	-49 713,61
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	11 658,41
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-17 760,00
Frais de transactions	0,00	-269,04
Différences de change	-2,26	1,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	146 608,71	-291 853,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>414 190,76</i>	<i>267 582,05</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-267 582,05</i>	<i>-559 435,72</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	17 501,06	20 865,84
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 689 078,29</b>	<b>1 593 022,68</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	648 221,70	38,38
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>648 221,70</b>	<b>38,38</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	648 221,70	38,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89,73	0,01
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 027,73	4,15
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	131 716,44	7,80	100 837,90	5,97	415 667,36	24,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	89,73	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	70 027,73	4,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	89,73	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	1 933,80
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 933,80</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-1 933,80</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	147	51 683,61
Parts rachetées durant l'exercice	-343	-120 113,63
Solde net des souscriptions/rachats	-196	-68 430,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 753	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20 080,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	16 585,59	16 359,82
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>16 585,59</b>	<b>16 359,82</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 585,59	16 359,82
<b>Total</b>	<b>16 585,59</b>	<b>16 359,82</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	377,56	61 864,29
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>377,56</b>	<b>61 864,29</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	377,56	61 864,29
<b>Total</b>	<b>377,56</b>	<b>61 864,29</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	27/12/2019	28/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	2 223 658,34	2 075 488,24	2 319 474,23	1 593 022,68	1 689 078,29
Nombre de titres	7 228	6 900	6 590	4 949	4 753
Valeur liquidative unitaire	307,64	300,79	351,96	321,88	355,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,49	5,62	15,06	12,50	0,07
Capitalisation unitaire sur résultat	4,48	1,53	4,42	3,30	3,48

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	314	55 301,68	3,27
ALSTOM	EUR	187	2 277,66	0,13
AXA	EUR	1 121	33 058,29	1,96
BNP PARIBAS	EUR	666	41 684,94	2,47
CAPGEMINI SE	EUR	93	17 553,75	1,04
CARREFOUR	EUR	356	5 897,14	0,35
CREDIT AGRICOLE	EUR	816	10 487,23	0,62
DANONE	EUR	385	22 591,80	1,34
DASSAULT SYST.	EUR	400	17 694,00	1,04
ENGIE	EUR	1 095	17 430,21	1,04
ESSILORLUXOTTICA	EUR	188	34 140,80	2,02
HERMES INTERNATIONAL	EUR	19	36 457,20	2,16
KERING	EUR	45	17 955,00	1,07
L'OREAL	EUR	145	65 344,25	3,87
LEGRAND SA	EUR	160	15 056,00	0,89
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	151	110 773,60	6,56
MICHELIN (CGDE)	EUR	428	13 892,88	0,83
ORANGE	EUR	1 116	11 499,26	0,68
PERNOD RICARD	EUR	124	19 809,00	1,18
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	137	11 508,00	0,68
RENAULT SA	EUR	124	4 576,22	0,27
SAFRAN SA	EUR	205	32 689,30	1,94
SAINT-GOBAIN	EUR	281	18 731,46	1,11
SANOFI	EUR	684	61 395,84	3,63
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	342	62 168,76	3,68
SOCIETE GENERALE SA	EUR	484	11 628,10	0,68
SR TELEPERFORMANCE	EUR	35	4 621,75	0,27
THALES	EUR	64	8 572,80	0,50
TOTALENERGIES SE	EUR	1 492	91 907,20	5,44
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	67	4 483,64	0,27
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	402	11 481,12	0,68
VINCI SA	EUR	322	36 611,40	2,17
VIVENDI	EUR	465	4 499,34	0,26
WORLDLINE SA	EUR	143	2 240,81	0,13
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>916 020,43</b>	<b>54,23</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ARCELORMITTAL	EUR	316	8 113,30	0,48
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	75	4 423,50	0,26
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>12 536,80</b>	<b>0,74</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AIRBUS SE	EUR	354	49 482,12	2,93
STELLANTIS NV	EUR	1 319	27 890,26	1,65
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>77 372,38</b>	<b>4,58</b>
<b>SUISSE</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
STMICROELECTRONICS NV	EUR	382	17 283,59	1,03
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>17 283,59</b>	<b>1,03</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 023 213,20</b>	<b>60,58</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>1 023 213,20</b>	<b>60,58</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
RFA 1.75% 15/02/2024	EUR	130 000	131 716,44	7,80
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>131 716,44</b>	<b>7,80</b>
<b>ESPAGNE</b>				
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.3% 31-10-26	EUR	86 000	83 331,27	4,93
SPGB 2.15 10/31/25	EUR	70 000	69 585,57	4,12
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>152 916,84</b>	<b>9,05</b>
<b>FRANCE</b>				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	EUR	60 000	57 943,20	3,43
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	80 000	76 852,92	4,55
FRTR 2 1/4 05/25/24	EUR	100 000	100 837,90	5,97
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>235 634,02</b>	<b>13,95</b>
<b>ITALIE</b>				
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	75 000	73 098,20	4,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 15-11-25	EUR	55 000	54 856,20	3,25
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>127 954,40</b>	<b>7,58</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>648 221,70</b>	<b>38,38</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>648 221,70</b>	<b>38,38</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
HSBC MICROCAPS EURO PART C	EUR	967	89 515,19	5,30
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>89 515,19</b>	<b>5,30</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>89 515,19</b>	<b>5,30</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>89 515,19</b>	<b>5,30</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 933,80</b>	<b>-0,12</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-69 938,00</b>	<b>-4,14</b>
<b>Actif net</b>			<b>1 689 078,29</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts STRATEGIE FRANCE EQUILIBRE</b>	<b>EUR</b>	<b>4 753</b>	<b>355,37</b>
---	------------	--------------	---------------